



Kemperlé Activités Subaquatiques

Association Loi 1901
Ecole de Plongée du Pays de QUIMPERLÉ
Inscrit à la F.F.E.S.S.M. sous le n° 03.29.0181
Agrément Ministère des Sports n° 29 S 1019
4, Avenue Pasteur
29300 QUIMPERLÉ

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'an **DEUX MILLE VINGT**, le **9 OCTOBRE** à vingt heures, les membres de l'association

Kemperle Activités Subaquatiques

se sont réunis à la salle Laïta au Coat-Kaër à QUIMPERLÉ (29), sur convocation de son Comité Directeur en date du 3 septembre deux mille vingt.

43 adhérents étant présents ou représentés, la Présidente de séance déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés (ci-annexé).

Etaient également présents :

Monsieur Patrick TANGUY adjoint en charge des affaires sportives pour la commune de QUIMPERLÉ,
Monsieur. Yannick PERON, délégué aux ports et à la sécurité pour la commune de CLOHARS CARNOËT.

Se sont excusés :

Monsieur Michaël QUERNEZ, Maire de la commune de QUIMPERLÉ
Monsieur Jacques JULOUX, Maire de la commune de CLOHARS CARNOËT,
Monsieur Jean-Michel REDUREAU président du CIBPL,
Madame Pascale DOUINEAU, adjointe à la vie associative
Monsieur Jérôme LE BIGAUT adjoint délégué aux sports pour la commune de CLOHARS CARNOËT,
Monsieur Guénael LE TOUZE, maître des ports pour la commune de CLOHARS CARNOËT,
Monsieur Geoffroy GARGADENNEC directeur de l'Aquapaq.

L'assemblée est présidée par Madame Annie CAUFRIEZ en sa qualité de Présidente de l'Association.
Le secrétariat est assuré par Madame Pascale MARTIN BOURHIS.

Avant de présenter son rapport moral et le bilan de la saison 2019-2020 ainsi que les projets de la saison 2020-2021, la présidente remercie l'assistance d'être présente ainsi que les animateurs qui mettent en œuvre les activités du club, et rappelle que le KAS est une association qui fonctionne uniquement grâce aux bénévoles qui s'investissent pour faire vivre et progresser le club.

La présidente revient sur l'historique du projet bateau : la création des commissions, le vote positif à l'AG 2019 pour le lancement du projet et la finalisation de celui-ci jusqu'à la livraison en juin 2020.

La présidente remercie également les Mairies de QUIMPERLÉ et CLOHARS CARNOËT pour leur soutien tant moral que technique (subventions, organisation des baptêmes plongée à Doëlan, etc...)

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SAISON 2019-2020.

Bonne saison dans l'ensemble et bonne fréquentation des activités malgré la pandémie Covid et un début de saison tardif.

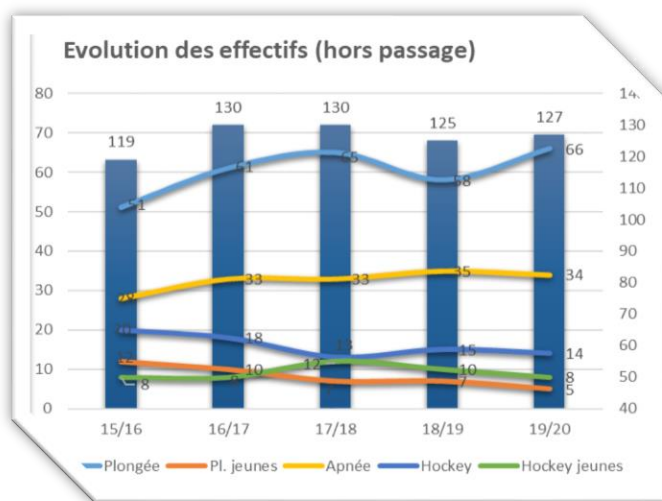
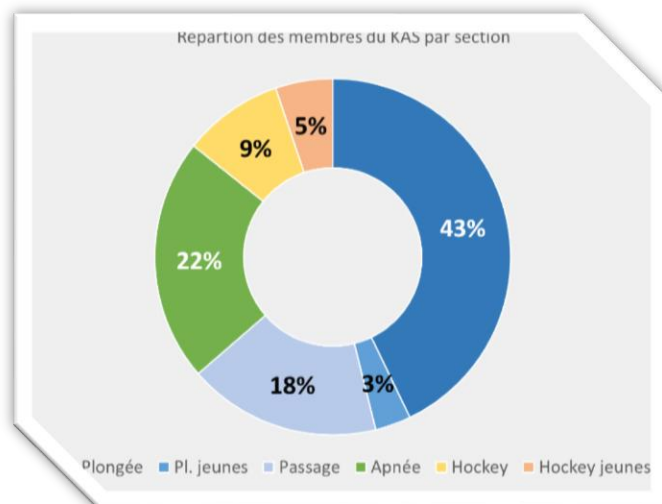
1. Adhésions

Le KAS compte 154 adhérents au total (comme la saison passée).

Adhésions à l'année : 127 (125 en 2019), dont 35 nouveaux adhérents et 92 renouvellements.

- Plongée scaphandre : 71 adhésions à l'année dont 66 adultes (58 en 2019) + 5 jeunes et 27 plongeurs extérieurs en fréquentation estivale.
- Apnée : 34 (35 en 2019)
- Hockey subaquatique : 14 adultes + 8 jeunes (respectivement 15 et 10 en 2019)

Les plongeurs représentent 64 % des adhérents, les apnéistes 22 % et les hockeyeurs 14%.



Globalement une bonne année avec un maintien des effectifs.

Changement à noter : l'ouverture de la section « jeunes plongeurs » à tous les enfants (et pas uniquement aux enfants d'adhérents), ce qui a permis de maintenir la section puisque sur 5 inscrits 4 étaient enfants de non-plongeurs, et 1 a incité son père à passer son N1.

Répartition hommes/femmes sur la totalité des adhérents :

Exactement le même pourcentage que l'année précédente, soit :

Hommes : 77 %

Femmes : 23 %

Localisation des adhérents à l'année :

Géographiquement les adhérents viennent de 24 communes du Finistère et du Morbihan.

A elles seules, les communes de Quimperlé, Moëlan et Clohars-Carnoët représentent 52 % des adhésions.

Inscriptions à ce jour pour la saison 2020-2021 :

53 adhérents (49 l'an passée à la même date). La saison démarre plutôt bien, cependant dans le contexte actuel il faut peut-être s'attendre à une baisse des effectifs due notamment à la pandémie Covid.

2. Activités par section

Plongée scaphandre

Bonne saison malgré un démarrage tardif dû au confinement imposé dans le cadre Covid19 et la livraison du bateau en juin. Les plongeurs ont été plus nombreux cette année à participer aux sorties bateau.

Décompte des sorties au 31 août 2020 :

Nombre de plongées faites au cours de la saison : 429 (409 en 2019).

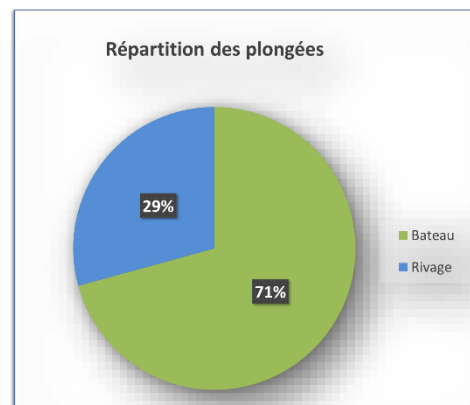
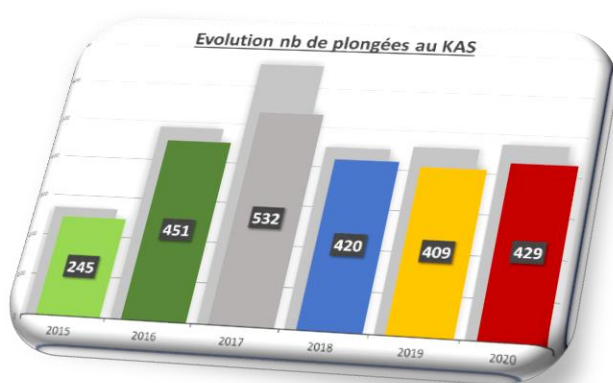
Nombre de plongeurs ayant participé aux plongées : 57 (46 en 2019).

Nombre de sorties :

- Plongées bateau : 30 (fréquentation identique à 2019)

- Plongées du bord : 12 (10 en 2019)

Environ 4 sorties par semaine ont été organisées en juillet et août.



Formations

Sur 17 personnes inscrites en formation 15 ont suivi (ou suivent) la formation, 2 ont abandonné pour raison de santé : au total 12 niveaux validés.

Niveau 1 : 12 inscrits, 10 validés.

Niveau 2 : 3 inscrits, formation toujours en cours dans l'expectative d'une prochaine validation.

Niveau 3 : 1 inscrit, formation validée.

Niveau 4 : 1 nouveau guide de palanquée, bravo à Michaël LT qui a suivi sa formation avec le Codep29.

Jeunes plongeurs

Bonne participation des jeunes, 3 d'entre eux se sont déjà inscrits pour la saison 2020-2021.

Apnée

Année assez succincte sans réelle organisation.

2 apnéistes ont passé leur RifaA, 1 a vu sa formation « initiateur » interrompue par les mesures de sécurité liées au Covid.

Le WE à la fosse de Civaux a été annulé faute de participants.

Une nouvelle sortie a été programmée pour les 24 et 25 octobre prochain, 10 participants actuellement mais les inscriptions sont toujours possibles.

Le club compte un nouvel adhérent MF1 apnée cette année, avec la volonté de faire avancer la section que ce soit pour la formation de niveaux ou les sorties en extérieur qui seront désormais possibles.

Guillaume R. espère une saison plus dynamique cette année et fait appel à toutes les bonnes volontés pour proposer des activités et projets.

Hockey subaquatique

Saison écourtée, dans le contexte pandémie Covid.

Pour les séniors, le brassage BPL poule B a été annulé.

Les rencontres disputées

- L'équipe minime a passé avec succès les brassages et a fini 5^{ème} au championnat BPL.
- Un benjamin a participé au championnat BPL avec l'équipe de Pontivy qui a fini 3^{ème}.

Saison 2020-21

- Brassages prévus le 8 novembre prochain à Brest pour la sélection au championnat BPL poule A.

Convention de partenariat

Ronan LB a été l'initiateur d'une convention signée avec le lycée Kerneuzec de Quimperlé dans le but de faire découvrir le hockey à des lycéens. L'activité a été également écourtée à cause des mesures sanitaires liées au Covid et sera pour l'instant mise en veille.

Nage avec palmes

Tout se passe bien, groupe régulier composé de quelques anciens fidèles et des nouveaux y compris cette année les deux plongeurs préparant leur N3 et N4.

Progression régulière du niveau des participants.

3. Projet bateau

Pour rappel, le projet avait été validé en AG 2019, et le modèle choisi en tenant compte des impératifs et d'un cahier des charges défini par la commission bateau et adopté en CD et en AG.

Le « Némé » a été livré clé en main le 16 juin, pour un budget de 118 000 € financé de la façon suivante :

- Fonds propres	70 000 €
- Vente du Gwennili	17 000 €
- Subventions exceptionnelles	6 000 €
- Prêt sur 7 ans	25 000 €

Des essais en mer et des formations 'pilotes' ont été organisés avant la mise en service et les premières sorties.

Pour le CD Stéphane T. remercie la mairie de CLOHARS représentée par Yannick PERON pour l'attribution d'un mouillage plus avancé au port de Doëlan ainsi que la mairie de QUIMPERLÉ représentée par Patrick TANGUY pour l'octroi de la subvention exceptionnelle de 3 000 € (doublée par une subvention du Conseil Départemental d'un même montant).

La cabine avait posé quelques problèmes à la conception car non-prévue, mais au final elle s'avère être un plus en confort pour le pilote et en protection pour le matériel (surcoût important négocié très favorablement). Espaces de rangement suffisants malgré les craintes initiales, quelques petits aménagements à prévoir.

Le problème sur le guindeau a été rapidement corrigé (à pérenniser).

GPS : 2 appareils dont un neuf, les pilotes apprécient la qualité des images, les décrochages ponctuels seront corrigés par l'installation d'une antenne externe.

A revoir ou à améliorer : la pompe de cale et le klaxon HS, la serrure de la porte (engagement de la Sté Bord à Bord pour leur remplacement), les entrées d'eau sous les portes latérales (bavettes à mettre), fixations des portes du taud à reprendre par nos soins, le dernier bareau des échelles parfois un peu difficile à passer pour une minorité.

Interrogations sur la tenue dans le temps, on note quelques déformations visibles de la coque. Stéphane T. voit avec le chantier et l'architecte s'il s'agit de déformations normales dues aux contraintes sur l'aluminium ou de réels défauts.

Un coût d'utilisation sera à budjetter tous les ans pour l'hivernage et les entretiens. Le bateau sera repris en SAV pour l'hivernage par la sté Locmarine de LOCTUDY afin de rester couverts par les garanties.

La fixation des blocs permet une très bonne tenue de ceux-ci.

Le moteur 350 cv double hélice prévu à la base n'étant pas garanti par Suzuki, a été remplacé par un 325 cv moins sensible à la qualité de l'essence et garanti un an.

Avis des plongeurs et encadrants :

Bateau puissant qui réduit les temps de plongée et navigue bien, il allie confort et facilité d'utilisation. Espace sous taud : les bancs face-à-face se révèlent très agréables du point de vue convivialité. Retours très favorables sur l'utilisation des caisses sous les bancs car cela donne immédiatement une impression d'ordre et de sérieux (remarqué favorablement par tous les plongeurs extérieurs). Le bateau dans l'ensemble donne entière satisfaction.



4. Vie du Club

Animations

- Le repas club en novembre a rencontré un franc succès puisqu'il a réuni 60 personnes. Un grand merci aux adhérents qui ont organisé la soirée et préparé le repas.
- WE à Belle-Ile : la seule sortie club maintenue cette année. 12 participants dont 11 plongeurs (8 du KAS et 3 extérieurs). Sur les 4 plongées prévues 2 ont été annulées dont une pour mauvaises conditions météo et une pour panne. Cela a permis aux « Kasiens » de replonger avec le Gwennili ce qui a conforté leur sentiment de confort pour le Némo. Un bon moment de convivialité !
- Inauguration du bateau : annulé à cause des mesures difficiles à mettre en place dans le contexte Covid.
- La journée TIV s'est déroulée dans la bonne humeur, tous les blocs ont été inspectés. Les 4 nouveaux techniciens qui ont suivi la formation TIV à VANNES en janvier 2020 ont également participé à cette journée.

Baptêmes plongée

Baptêmes en piscine : 3 séances ont été organisées à l'Aquapaq de QUIMPERLÉ à l'occasion de la soirée Aquazen et du Téléthon cette dernière étant un échec (manque de communication des organisateurs), et pour l'association jeune de Mellac.

Baptêmes à Doëlan : toutes les séances du mois de juillet ont été annulées, seules 2 sessions publiques ont été maintenues en août et ont rencontré un franc succès.

Communication

Nouvel outil de communication : VPdive. Testé cette saison, le blog s'est avéré plutôt satisfaisant. Ce nouveau blog permet de visualiser à l'avance les activités palmifiées et de s'y inscrire ; et pour les encadrants d'avoir un visuel sur les inscriptions, les niveaux des participants et la validité de leur Caci.

Il revient à chaque adhérent de modifier ou d'ajouter des informations le concernant sur son profil... données personnelles, niveau de plongée, date de validité de son CACI (cette dernière information devra toutefois être confirmée par l'administrateur sous réserve d'avoir présenté son certificat médical et (ou) de l'avoir annexé à son profil).

Le site Overblog est conservé car il permet une diffusion instantanée et générale des informations aux adhérents.

5. Bilan financier

Bilan financier exceptionnel niveau flux, dû à l'achat du bateau.

Pour une partie du financement bateau un prêt a été signé avec la Banque Populaire/Crédit Maritime qui offrait le taux le plus avantageux, un compte a été ouvert dans cet établissement.

Achat bateau	Dépenses	Recettes	Solde
Vente Gwennili	21,70 €	17 000,00 €	16 978,30 €
Achat Pixsea	117 092,14 €	94 000,00 €	- 23 092,14 €
• 1 ^{er} acompte	35 000,00 €		
• 2 ^{ème} acompte	35 000,00 €		
• Paiement solde	47 092,14 €		
• Déblocage Crédit BPGO		25 000,00 €	
• Déblocage fonds propres livret CMB		69 000,00 €	
Armement Pixsea	2 622,02 €	389,50 €	- 2 232,52 €
• fournitures/matériel divers	1 193,62 €		
• Gilets sauvetage	744,17 €		
• Achat/revente caisses	536,40 €	389,50 €	
• Modification guindeau	147,83 €		
Remboursement emprunt	1 221,96 €		- 1 221,96 €
Subventions exceptionnelles		6 000,00 €	6 000,00 €
• Mairie de Quimperlé		3 000,00 €	
• Conseil Départemental		3 000,00 €	
Totaux	- 120 957,82 €	+ 117 389,50 €	- 3 568,32 €

Prêt BPGO :
Taux : 0.74 %
Durée : 84 mois
Mensualités : 305,49 €
Coût crédit : 836,16 €

Bilan 2019-2020	Dépenses	Recettes	Solde
Cotisations / licences	6 780,68 €	21 962,34 €	15 181,66 €
Achat bateau	120 957,82€	117 389,50€	- 3 568,32 €
Bateau (mouillage, matériel, sorties)	4 774,46 €	5 240,00 €	465,54 €
Hockey	210,00 €		- 210,00 €
Matériel plongée	6 612,29 €	398,45 €	- 6 213,84 €
Animations	3 624,34 €	4 268,00 €	643,66 €
Secrétariat	439,10 €		-439,10 €
Assurances	2 812,75	897,48 €	- 1915,27 €
Divers	86,42 €		86,42 €
Subvention annuelle		966,00 €	966,00 €
Banque	244,87 €	398,77 €	153,90 €
Totaux	- 146 542,73 €	+ 151 520,54 €	+ 4 977,81 €

(Bilan et comptes détaillés en PJ)

Valeurs en compte	
• BPGO	3 187,20 €
• CMB	5 030,24 €
• Livret	1 057,84 €
• Caisse	2 209,63 €
Total	11 484,91 €

Bilan financier de la saison 2019-2020 clôturé et adopté à l'unanimité, quittus est donné au trésorier.

SAISON 2020/2021

1. Budget prévisionnel

Budget 2020-2021	Dépenses	Recettes	Solde
Cotisations	5 150,00 €	18 000,00 €	12 850,00 €
Bateau	5 500,00 €	4 000,00 €	- 1 500,00 €
Matériel plongée	4 000,00 €		- 4 000,00 €
Animations	2 500,00 €	3 000,00 €	500,00 €
Secrétariat	450,00 €		- 450,00 €
Assurances	2 000,00 €		- 2 000,00 €
Subventions		1 000,00 €	1 000,00 €
Banque	3 786,00 €		- 3 786,00 €
Vente divers		500,00 €	500,00 €
Total général	23 386,00 €	26 500,00 €	3 114,00 €

2. Activités inter-saisons

Formations

- N1 : moins d'inscrits cette année, 5 pour l'instant.
- N2 et N3 : la formation des N2 se poursuit, finalisation souhaitée avant la fin de l'année.
Pas d'inscription pour l'instant en N3
- Apnée : projet de formations RIFAA.

3. Chantiers inter-saisons

Poursuite de l'aménagement du local

Budget adopté par la mairie pour remettre l'électricité aux normes au local du Belair.
Station de gonflage actuelle à normaliser.

Entretien du bateau

L'hivernage du bateau se fera à Loctudy pour les entretiens y compris celui du moteur.

4. Projets club

Station Nitrox

Projet conséquent mais intéressant : la réparation du compresseur et la mise à disposition du Nitrox à un maximum de plongeurs.

Selon les informations prises lors de la dernière formation TIV, dès qu'on dépasse 21 % d'oxygène la législation rend obligatoire l'utilisation de matériel de groupe 1. Cependant, la fédération n'est pas claire sur le sujet et l'utilisation de matériel air est toujours tolérée.

Christian T. et René A. trouvent regrettable que le compresseur n'ait pas été réparé et que les adhérents utilisant ce mélange n'aient pas pu l'utiliser cette année, certains gonfleurs s'étant proposés pour le gonflage.

Le CD réitère son intérêt pour la réparation du compresseur Nitrox mais pas dans les conditions actuelles. Il rappelle que jusqu'à présent à peine une dizaine de personne bénéficiait du Nitrox, dont certains ayant suivi une formation tout à fait informelle sans pour autant proposer clairement leur service pour le gonflage.

Le CD confirme sa position, il ne souhaite pas investir dans la réparation du compresseur tant que tout ne sera pas mis en œuvre pour étendre son utilisation à la majorité des plongeurs (devis d'env. 1 500 €). A cette fin une commission sera créée pour organiser le projet : demande de devis, organisation des travaux, formations Nitrox pour les adhérents.

Gestion du matériel

Améliorer la maintenance du matériel (détendeurs, gilets...).

Modification statuts / règlement intérieur

Certains articles notamment du règlement intérieur ne sont pas suffisamment précis ou sont devenus obsolètes.

5. Tarifs - Inscriptions

Pas d'augmentation des tarifs club pour cette saison, légère augmentation de la licence fédérale.

- Licence FFESSM :
 - Adultes : 41 €.
 - Jeunes plongeurs : 11 € pour les - de 12 ans
26 € pour les 12/- 16 ans
- Adhésion / cotisation :
 - Sections « apnée / hockey » : 90 €
 - Section « scaphandre » : 130 €
 - Réduction 16/- 18 ans : - 15 €
 - Sections « jeunes » (-16 ans) : 55 €
- Formations plongée :
 - Niveau 1 : 130 €
 - Niveaux 2 et 3 : 250 €

Petit rappel sur le fonctionnement du dispositif « Caci valable 3 ans » : questionnaire santé à remplir par les apnéistes et les hockeyeurs, et attestation santé à signer et à joindre au dossier d'inscription.

Difficile d'obtenir les dossiers complets au moment des inscriptions, souvent des oublis (Caci, chèque, attestation santé, signatures...).

Le CD informe que désormais seuls les dossiers complets seront enregistrés sur le fichier club et auprès de la fédération.

6. Elections

Année électorale, donc renouvellement du CR.

Fabrice A. et Guillaume R. se retirent, 10 membres de l'actuel CD se représentent.

Une nouvelle candidature, Rodolphe H. qui se présente à l'assemblée.

Les 11 candidats au Comité Directeur :

- | | | |
|-------------------|-----------------------|--------------------------|
| - Annie CAUFRIEZ | - Philippe BURBAN | - Christian MAHO |
| - Vincent BALOCHE | - Stéphane HELAINE | - Pascale MARTIN BOURHIS |
| - Hervé BOURHIS | - Rodolphe HOESTLANDT | - Stéphane TRIHINE |
| - Laurent BRIENS | - Michaël LE TOLLEC | |

Le CD pouvant être composé au maximum de 13 membres, le vote se fait à main levée pour approuver le nouveau Comité dans son intégralité :

- Contre : 0
- Abstentions : 6
- Pour : 37

Le nouveau Comité Directeur se retire pour élire son président.

Seul volontaire, la nomination d'Hervé B. est soumise au vote :

- Contre : 5
- Abstentions : 1
- Pour : 37

7. Questions diverses - informations

- Intervention de Jean-Yves concernant les inscriptions : il est incompréhensible que les adhérents tardent tant à déposer leur dossier (certains ne sont pas remis avant décembre !). On note un flou dans le règlement concernant la date de début de saison et la période limite pour accéder aux activités.

Le CD annonce qu'un message sera diffusé sur le blog pour informer les adhérents qu'à partir du 4 novembre, les personnes qui ne sont pas à jour de leur inscription et(ou) de leur Caci n'auront plus accès aux activités club (jusqu'à la remise de leur dossier complet).

Proposition de René A. : la nouvelle saison pourrait commencer avec l'AG et se terminer à l'AG de l'année suivante.

Proposition de Vincent Bo : une saison de 12 mois commençant mi-septembre et organisation d'une AG dès le début de saison.

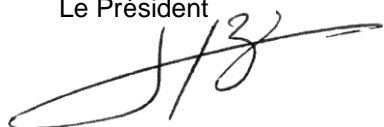
Le problème sera abordé lors de la révision du règlement intérieur.

- Question de Fabrice concernant le bateau et l'hivernage à Loctudy : quelques améliorations et entretiens seront à apporter, quels recours éventuels a-t-on par rapport au constructeur ?
Le bateau et le moteur sont couverts par une garantie en cas de problème, Stéphane T. envisage de faire un état des lieux avec l'architecte afin d'établir s'il y a lieu les éléments qui seront pris en charge par le constructeur (dossier avec photos et écrits si besoin).
Le but d'un hivernage à Locmarine est de maintenir la garantie de Bord à Bord.
- Prochaine réunion du Comité Directeur pour désigner les membres du bureau et les différents postes le lundi 12/10/2020 à 20h15 au local du Belair à Quimperlé.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt-deux heures vingt.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et la secrétaire.

Le Président



La secrétaire

